

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

Cette épreuve orale est une **soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais **sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.**

Une épreuve orale de 15 minutes pour les candidats :

- 5 minutes d'exposé (notes autorisées)
- 10 minutes d'entretien

L'épreuve orale peut être en partie présentée dans une **langue vivante étrangère** enseignée dans l'établissement (anglais, espagnol, italien) pendant 5 minutes maximum.

L'épreuve peut se passer en **groupe de 3 élèves maximum**. Dans ce cas, 10 minutes sont consacrées à l'exposé pendant lequel chaque candidat intervient ; l'entretien dure alors 15 minutes avec l'ensemble des candidats. La note attribuée n'est pas collective, chaque candidat est évalué individuellement.

Le choix du projet présenté :

L'élève a le choix de soutenir un projet réalisé dans le cadre des dispositifs suivants :

- les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) : projet pédagogique conduit en classe
- le parcours d'éducation artistique et culturelle
- le parcours avenir
- le parcours citoyen
- le parcours éducatif de santé

Choix définitif du projet :

Le choix définitif du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève via le formulaire d'inscription. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du projet réalisé. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées.

Il est fortement conseillé au candidat de se munir d'un support numérique non évalué (diaporama, carte mentale...) en appui de sa soutenance orale. Les notes écrites sont autorisées, cependant la capacité à s'en détacher sera évaluée.

Date limite du dépôt du formulaire d'inscription : vendredi 22 avril 2022

Date de l'épreuve : mardi 14 juin 2022 (sur convocation individuelle)

Oral blanc : jeudi 19 mai 2022

ACCOMPAGNEMENT A LA PREPARATION

1	L'équipe pédagogique fournit une liste de projets qui peuvent faire l'objet d'une soutenance orale
2	L'élève remet au professeur principal la fiche projet en ayant renseigné la partie A) Choix du thème avant le 11 février 2022
3	L'élève remet au professeur principal la fiche projet en ayant renseigné la partie B) Précision du sujet, choix de la problématique et sources utilisées avant le 18 mars 2022
4	L'équipe pédagogique fait part de ses observations sur la fiche projet
5	L'élève peut s'adresser aux enseignants référents et/ou au dispositif devoirs faits pour l'aider à construire le plan de son exposé
6	L'élève remet le formulaire d'inscription avant le 22 avril 2022
7	L'élève s'entraîne lors de l'oral blanc du 19 mai 2022 où il remet au jury le plan de son exposé. Il recueille alors les commentaires du jury pour améliorer sa prestation orale.
8	Il passe l'épreuve de soutenance orale le 14 juin 2022

EVALUATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve évaluée par un jury composé de deux enseignants est notée sur 100 points :

- maîtrise de l'expression orale : 50 points
- maîtrise du sujet présenté : 50 points

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER L'ÉPREUVE DE SOUTENANCE ORALE

- ✓ Préparer le travail à l'avance pour avoir le temps de s'entraîner à l'oral. Il est vivement conseillé de préparer son passage et de se chronométrer pour s'assurer que l'exposé occupe les cinq minutes imparties.
- ✓ Préparer un plan d'exposé ainsi que des fiches reprenant les grands points de votre oral pour vous permettre de ne pas perdre le fil de votre exposé (pensez à écrire suffisamment grand sur les fiches pour pouvoir vous relire en y jetant juste un œil de temps en temps).
- ✓ Pour préparer votre oral, il est souhaitable de construire vos différents textes en privilégiant l'utilisation du présent. Ceci évitera d'utiliser de manière hasardeuse des temps que vous ne maîtrisez pas toujours.
- ✓ Le jour de l'épreuve, ne vous précipitez pas, gardez votre calme, le jury sera bienveillant et cherchera à vous mettre à l'aise pour que votre oral se passe le mieux possible.
- ✓ Pendant l'oral, pensez à adopter une posture correcte et à maîtriser vos gestes (entraînez-vous devant une personne de votre entourage ou un miroir).
- ✓ Si vous présentez des documents sur clé USB, pensez à vérifier que vous avez utilisé un format compatible avec les ordinateurs du collège. Pensez aussi à vérifier l'enregistrement du document.
- ✓ Sur les différents documents que vous allez présenter au jury, pensez à l'avance à corriger vos fautes d'orthographe (faites-vous relire par un adulte).
- ✓ Dans tous les cas, le jury n'est pas là pour vous piéger, mais pour vérifier vos acquis. Pendant l'entretien, si vous ne comprenez pas une question : dites-le clairement et demandez au jury de reformuler son questionnement. Si vous ne savez pas répondre à une question, le jury passera à autre chose pour vérifier d'autres acquis.

Dans tous les cas, si vous vous sentez perdus face à la préparation de cette épreuve orale, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'un de vos enseignants qui pourra vous aider méthodologiquement à affronter ce travail.